

## S'engager auprès d'un jeune pour lui donner les chances qu'il mérite !

### CONTEXTE

Créé en 2005, l'Institut Télémaque accompagne des jeunes brillants et motivés issus de milieux modestes pour leur donner toutes les chances de réussir, en mobilisant sur ce projet des établissements scolaires et des entreprises.

La démarche mise en place par l'Institut Télémaque offre aux jeunes :

- un suivi individualisé jusqu'au baccalauréat à partir de la cinquième (filière générale) ou 1ère année de CAP (filière professionnelle), par le biais d'un double tutorat ;

- un soutien financier leur permettant de construire et mener à bien leurs projets.

Le double tutorat fait intervenir deux types d'acteurs pour accompagner le jeune :

- un référent pédagogique, membre de l'équipe de l'établissement (professeur, CPE...) connaissant l'environnement familial ;

- un tuteur d'entreprise, salarié volontaire des entreprises partenaires.

Chaque jeune est alors accompagné individuellement afin de développer son ouverture socio-culturelle.

Le partenariat avec l'Education Nationale est essentiel.

Le dispositif est actif sur Paris, Lyon et Lille (depuis un an et demi).

### OBJECTIFS DE L'ACTION

Accueillir et suivre 90 enfants ne bénéficiant pas de cRelancer l'ascenseur social, contribuer à une meilleure égalité des chances ;

Accompagner le jeune dans sa trajectoire scolaire et personnelle ;

Gérer l'utilisation de l'aide financière (1500 €/an).

### DESCRIPTION DE L'ACTION

Le jeune, boursier, présenté sur dossier par l'établissement scolaire, est sélectionné par l'Institut au travers d'un questionnaire de pré connaissance, complété par des tests de motivation et de comportement.

L'équipe « jeune-parents-référent-tuteur-Télémaque » est alors composée et des engagements sont pris par chaque partie. Des bilans réguliers sont réalisés mesurant l'état d'avancement des objectifs et permettant de formaliser des axes d'améliorations.

Tuteurs et référents soutiennent le jeune dans ses projets, l'amènent à découvrir de nouveaux horizons via des discussions et des sorties (culturelles, artistiques...), le conseillent sur son orientation et son projet professionnel afin de lui donner toutes les chances de réussite.

Les entreprises s'engagent sur 1 ou 2 ans, concrètement aucune ne quitte avant une fin de tutorat.

L'aide financière versée à l'établissement par l'Institut Télémaque permet au jeune de donner vie à ses projets (inscription à une activité sportive ou artistique, participation à un séjour linguistique ou éducatif, achat de livres, souscription à un abonnement, achat de places de spectacles,...).

### PARTENAIRES DE L'ACTION

Les entreprises et leurs salariés engagés dans l'action; L'Education Nationale.

Au niveau régional :

- 9 entreprises ;

- 25 tuteurs et 25 référents pédagogiques.

### RESSOURCES MOBILISÉES

Le financement est 100% privé.

Une salariée à temps plein ;

1 coordinateur de l'éducation nationale ;

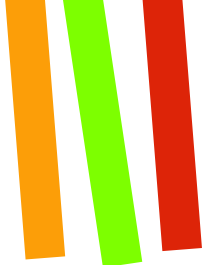
1 sortie par mois ou tous les 2 mois pour les salariés d'entreprises.

Les entreprises contribuent au projet à hauteur de 2700€ par an (1 500 € au titre de l'aide financière apportée au jeune, 700 € consacrés aux sorties collectives et 500 pour l'Institut.)

### FACTEURS DE RÉUSSITE

Un projet séduisant et valorisant pour l'entreprise, le tuteur et le jeune ;

Une mobilisation élargie et en coopération autour de la réussite éducative au plein sens du terme.



## DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Le positionnement dans le Nord par rapport à d'autres associations agissant sur un même créneau et avec un ancrage local riche de réseaux ;  
Des entreprises sur-sollicitées ;  
La difficulté de rallier des PME dans une structure où la majorité des entreprises partenaires sont de grands groupes.

## PLUS- VALUES

### • Pour les jeunes

L'ouverture « des possibles » ;  
L'ouverture au monde extérieur ;  
La construction d'un réseau personnel ;  
L'accès à l'association des Anciens Télémaque.

### • Pour le tuteur

La satisfaction d'éveiller et d'ouvrir des champs de "possibles" ;  
Le sentiment d'utilité, le partage réciproque, quelquefois la création d'un lien qui va au-delà du simple accompagnement jusqu'à l'affectif.

### • Entre le tuteur et le jeune

Au début le tuteur apporte tout, puis souvent la relation s'équilibre dans le temps, l'apport est mutuel.

### • Pour les entreprises

La création d'une solidarité, d'une motivation pour l'ensemble de son personnel dans l'action bénévole et partagée.

### • Pour les écoles

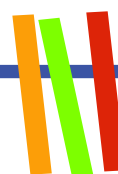
L'ouverture de l'établissement à l'entreprise.

## PERSPECTIVES

Le développement des tutorats en région.  
L'ouverture aux PME.

## DOCUMENTS ET OUTILS DISPONIBLES

[www.institut-telemaque.org](http://www.institut-telemaque.org)  
Plaquette



## CONTACT :

Institut Télémaque  
Constance WATRELOT  
Chef de projet Nord/Pas-de-Calais  
Chez Mobilis  
64 bd de Cambrai  
59100 ROUBAIX  
06 35 53 03 22  
[constance.watreLOT@institut-telemaque.org](mailto:constance.watreLOT@institut-telemaque.org)